

Jean BINON, Institut Interfacultaire des Langues Vivantes, K.U.Leuven,
Jeanne DANCETTE, Département de Linguistique et de Traduction, Université de Montréal,
Serge VERLINDE, Institut Interfacultaire des Langues Vivantes, K.U.Leuven, Belgique

Comment améliorer le traitement des synonymes dans un dictionnaire de langue

Résumé

Dans cet article nous nous proposons de montrer comment la lexicographie pédagogique - forcément axée sur les besoins des apprenants - contribue à améliorer le traitement des synonymes dans un dictionnaire de langue. Nous prendrons comme exemple le *Dictionnaire d'Apprentissage du Français des Affaires (DAFA)*, destiné à des apprenants de niveau avancé de français L2 ou à des étudiants francophones s'initiant à la langue des affaires, que nous sommes en train d'élaborer. Ce dictionnaire tente de rassembler et de présenter de façon systématique et ordonnée toutes les informations dont l'apprenant a besoin tant pour différencier les sens voisins que pour trouver le mot "juste". Deux caractéristiques essentielles sont présentées en détail: la grille sémique et collocationnelle et la définition actancielle des termes.

Mots-clés: synonymie, définition actancielle, grille sémique, lexicographie pédagogique

1. Introduction

Il est important qu'un dictionnaire d'apprentissage, visant principalement l'apprenant d'une langue étrangère ou seconde, réponde tant aux besoins de compréhension que de production et présente de façon systématique les informations morphologiques, sémantiques, syntaxiques, syntagmatiques, paradigmatiques et pragmatiques dont il a besoin pour la mise en discours (cf. Binon et Verlinde 1992 et Verlinde et Binon 1994). Dans le présent article, nous nous concentrerons sur les relations sémantiques, au coeur des processus de compréhension et de production.

La présentation claire et ordonnée des relations de synonymie, d'antonymie, d'hyponymie, d'hyponymie, ou des relations converses (ex. *acheter* > < *vendre*) etc., est une caractéristique essentielle de ce type de dictionnaire d'apprentissage. Les relations sémantiques qui méritent le traitement le plus soigné sont celles qui rendent compte des nuances de sens et d'usage différenciant les termes, à savoir notamment les synonymes et les quasi ou parasyonymes. Leur explicitation dans un dictionnaire est un élément indispensable pour favoriser chez l'apprenant la maîtrise de la langue seconde et même de la langue maternelle dans les domaines de spécialité. Pourtant, c'est généralement là que s'arrêtent la plupart des dictionnaires généraux et spécialisés, monolingues ou multilingues, et même les dictionnaires de synonymes.

Dans cet article, nous nous proposons de montrer comment la lexicographie pédagogique - forcément axée sur les besoins des apprenants - contribue à améliorer le traitement des synonymes dans un dictionnaire de langue. Nous prendrons comme exemple le *Dictionnaire d'Apprentissage du Français des Affaires (DAFA)*, destiné à des apprenants de niveau avancé de français L2 ou à des étudiants francophones s'initiant à la langue des affaires, que nous sommes en train d'élaborer. Ce dictionnaire, qui s'appuie sur les tentatives récentes de

renouvellement des méthodes dictionnaires, tente de rassembler et de présenter de façon systématique et ordonnée toutes les informations dont l'apprenant a besoin tant pour différencier les sens voisins que pour trouver le mot "juste".

2. Les besoins et les difficultés des apprenants

Sur le plan réceptif (au décodage), les nuances de sens entre les quasisynonymes et les mots sémantiquement proches ne sont pas toujours faciles à distinguer, même si le contexte permet souvent de les inférer. Sur le plan productif (à l'encodage), en revanche, cela pose un problème encore plus ardu, surtout pour les apprenants de L2. En effet, ce n'est souvent qu'au moment de la production qu'ils prennent pleinement conscience des problèmes, car ils se voient obligés de résoudre des problèmes de différenciation de sens, de combinatoire phraséologique, d'usage (niveau de langue), restés latents jusqu'alors. Nous renvoyons à Dancette et Borotra (1996) pour la définition de quasisynonyme, mot partageant avec un autre plusieurs traits sémantiques mais s'en distinguant par un aspect ou parfois par le contexte d'utilisation. Nous rangeons dans la catégorie des mots sémantiquement proches les termes d'une même série paradigmatique qui s'opposent par quelques traits sémantiques tout en partageant certains.

2.1. Conditions d'une bonne maîtrise du vocabulaire

Nous avons défini six conditions assurant la compréhension/production d'un discours précis, idiomatique et, au besoin, professionnel. Pour bien maîtriser son vocabulaire, l'apprenant devrait à la fois connaître:

1. les différences de sens entre termes sémantiquement proches (valeur dénotative). Par exemple, *coût* se distingue de *frais*; *travailleur* d'*ouvrier*;
2. les différentes possibilités de combinaison des mots ou des unités lexicales. Par exemple, on dira *frais* de *déplacement* mais *coûts* *salariaux*, *travailleur* *migrant* mais *ouvrier* *saisonnier*;
3. les règles d'usage et les contraintes pragmatiques (valeur connotative, registre). Ces règles et ces contraintes font que *travail* et *boulot*, *entreprise* et *boîte*, par exemple, ne s'emploient pas toujours dans le même contexte;
4. les contraintes morphosyntaxiques. Par exemple, le verbe *travailler* peut s'employer transitivement (*travailler le bois*), pas *oeuvrer*;
5. la correspondance interlangue. On constate souvent que l'apprenant maîtrise mal les nuances de sens entre des termes voisins ou corrélés aussi longtemps qu'il n'a pas raccroché ces termes à leur équivalent dans sa langue maternelle, pour autant qu'il en existe un, bien entendu (cf. Laufer et Melamed 1994:565-576). Ces observations vont dans le même sens que certaines recherches psycholinguistiques qui semblent démontrer que les apprenants d'une langue étrangère ou seconde s'appuient dans un premier temps sur le système sémantique de leur langue maternelle (cf. Galisson 1983:71; Lewis 1993:25; Weinreich 1953).
6. le taux de fréquence relatif des termes. L'apprenant devrait savoir, ne serait-ce que vaguement, si tel ou tel synonyme s'emploie plus ou moins couramment que tel autre.

2.2. Grilles sémantiques et collocationnelles

Acceptons à la suite de nombreux auteurs l'idée que les connaissances attachées au sémantisme des mots sont formalisables jusqu'à un certain point. Selon cette hypothèse, tout locuteur/récepteur dispose de schémas de connaissances qu'il active selon ses besoins. Cette disposition naturelle chez le locuteur natif peut être facilitée chez l'apprenant de L2.

Pour pouvoir opérer correctement le choix du mot "juste", du synonyme ou de l'expression synonymique dans une situation de communication donnée, l'apprenant devrait avoir en tête une grille du système sémique et collocationnel d'une série de synonymes. En fonction de son intention de communication et des variables communicationnelles, cet apprenant robot ferait défiler dans son esprit toute la série paradigmatique et choisirait en connaissance de cause le mot ou l'expression "juste", convenant le mieux dans le contexte.

Nous présenterons, à titre d'exemple, la grille sémique et collocationnelle organisée autour de l'archilexème TRAVAILLER (cf. l'annexe). Elle nous permettra, par exemple, par l'analyse des traits sémantiques "type de travail", de distinguer *potasser* (travail intellectuel) de *usiner* (travail manuel) et de rapprocher *bosser* et *bûcher*, s'appliquant à différents types de travaux. Par le trait "pénibilité", on rapprochera *bûcher* de *trimmer* et de *piocher*. Par le trait "non professionnel", on trouvera *bricoler*; etc.

Il est évident que la situation décrite ci-dessus n'est qu'un idéal. Rares sont les personnes qui disposent de toutes les informations sur le lexique d'une langue donnée. De plus, les regrouper sous forme de grille synthétique s'avère fastidieux en situation d'apprentissage. Enfin, il faut peut-être se méfier des excès d'une formalisation qui ne rend pas toujours compte de l'évolution constante de la langue et de ses capacités créatrices. Malgré ces réserves pratiques et théoriques, il nous paraît évident que les locuteurs natifs tout comme les apprenants de L2 possèdent une (bonne) partie de ces informations, fussent-elles lacunaires. La question en lexicographie pédagogique est de mettre à leur disposition les outils leur permettant d'aller chercher les informations manquantes.

3. Contribution de la lexicographie pédagogique

Les possibilités techniques qu'offre l'informatisation des dictionnaires créent un contexte favorable au renouvellement des méthodes dictionnaires (Atkins 1996). En effet, les arguments d'espace limité et de tirage (arguments commerciaux) ne peuvent plus être avancés à l'âge du cédérom. Les conclusions des recherches récentes portant sur les utilisateurs des dictionnaires (Atkins et Varantola 1997; Mackintosh 1998; Van Quikelberghe 1997) peuvent alors être prises en considération. Les utilisateurs se définissent en autant de publics cibles, par des besoins très spécifiques : les traducteurs se distinguent des apprenants de L2, les professionnels d'un domaine se distinguent des usagers de la langue générale, etc. Il s'agit d'apporter des réponses rapides et dans un contexte convivial aux questions souvent très pointues qui sont posées.

Les lexicologues, de leur côté, affinent les méthodes de description du sémantisme des mots et mettent l'accent sur les questions de synonymie (Zöfgen 1994, Hausmann 1989-1991a et b, Mel'cuk et al. 1995). Ces approches nouvelles se retrouvent dans une certaine mesure dans des ouvrages d'un type nouveau tels que, pour l'anglais, les dictionnaires d'apprentissage

comme le Collins Cobuild English Usage (1992), le Cambridge Word Routes (McCarthy et al. 1994) et le Longman Language Activator (Summers 1993) ou encore Van Sterkenburg (1991 et 1992) et Pisarcikova et Benko (1996) pour le néerlandais et le tchèque, respectivement. Tous ces ouvrages innovent par le souci de mettre les termes en rapport les uns avec les autres pour en dégager les nuances de sens.

3.1. La contribution du DAFA

La question de la synonymie dans la langue de spécialité a souvent été évoquée comme une difficulté particulière (Irgl 1989, Kocourek 1991, Dancette et Borotra 1996). Nous présentons ci-dessous quelques-unes des stratégies de la lexicographie pédagogique utilisées par les auteurs du DAFA pour permettre aux apprenants de la L2 et à ceux de la langue des affaires de mieux saisir ce qui différencie des termes sémantiquement proches.

Les stratégies les plus développées sont celles de la définition actancielle et de la décomposition sémantique des termes (cf. Mel'cuk et al. 1995:72-79).

Par exemple, dans la série paradigmatique *revenu*, *rémunération* et *salaire*, la définition de chaque terme est bâtie sur le même modèle et met les actants en évidence. Ainsi, on voit dans la définition de *salaire*:

SALAIRE 1.1. Somme d'argent ou bien que reçoit un agent économique (un particulier éventuellement lié à un employeur par un contrat de travail), une entreprise - (X) en compensation du **travail** ou des **services** (W) que cet agent économique a réalisés pour un autre agent économique (Y).

que les actants sont "agent économique X", "agent économique Y" et "W" (travail ou services exécutés en vertu d'un contrat de travail).

Par contre, pour *rémunération*, où deux lexèmes sont distingués, on aura une définition identique pour le lexème 1 (cas où *revenu* et *salaire* sont synonymes) et une autre définition qui introduit l'argument "capital" comme source de revenu. Si l'on se réfère maintenant à l'entrée *revenu*, on voit que *rémunération* 1.2 et *revenu* 1.2 sont présentés comme synonymes puisqu'ils acceptent la même définition :

Somme d'argent que reçoit un agent économique (un particulier, une entreprise, un investisseur - X) d'un autre agent économique (une entreprise, une banque - Y) comme **bénéfice tiré de son capital**.

Revenu, qui reçoit une troisième définition, se distingue par cette acception des deux autres termes :

REVENU 1.3. Somme d'argent que reçoit un agent économique (un particulier - X) de l'Etat en cas d'**absence de ressources financières**.

Dans ces trois définitions nous avons utilisé les caractères gras pour mettre en évidence les traits sémantiques pertinents.

L'apprenant voit ainsi quelles sont les différences sémantiques entre ces trois termes. Ils ont un rapport d'implication, *revenu* étant l'archilexème qui coiffe les deux autres, alors que

rémunération, hyponyme de *revenu* est à son tour un hyperonyme de *salaire*. *Revenu* s'emploie pour la compensation du travail, du capital et pour les transferts sociaux, *rémunération* seulement pour le travail et le capital, et *salaire* uniquement pour le travail.

Les définitions telles que présentées ci-dessus permettent de cerner de manière distincte les frontières sémantiques de chaque terme et les points d'intersection avec les termes voisins, quasisyonymes ou autres. Cette stratégie définitoire se combine à d'autres caractéristiques du DAFA qui toutes visent à donner à l'apprenant les moyens de satisfaire aux six conditions énoncées plus haut.

Comme il est impossible de donner l'explication de chaque rubrique structurant les entrées du DAFA, nous nous contenterons de dégager les principales caractéristiques.

Les rubriques présentant les collocations *salaire* + *adj.* ("types de salaire" etc.), *nom* + *salaire*, *salaire* + *nom*, *verbe* + *salaire* (et les nominalisations correspondantes) fournissent la liste étendue des termes et expressions qui créent l'ensemble du champ sémantique de *salaire*. L'organisation onomasiologique, par renvois au niveau de la vedette (*salaire* → *rémunération* - travail) et par le regroupement structuré de tous les termes associés, au niveau des différentes rubriques, a été choisie par les auteurs du DAFA pour faciliter la consultation et permettre à l'utilisateur de créer sa "grille sémique et collocationnelle".

L'emploi figuré, ici la définition 2.1.: "Ce par quoi quelqu'un est récompensé de ce qu'il a fait" et l'exemple qui permet de singulariser cet emploi (*Un week-end à Vienne, voilà son seul salaire pour tout le mal qu'il s'est donné...!*), qui n'est possible que pour un seul terme (*salaire*) de la série paradigmatique, ainsi que l'enregistrement des variantes géographiques (le *SMIC* en France, le *minimex* en Belgique et le *salaire minimum* au Québec), servent également à faire saisir à l'apprenant les limites sémantiques et les contraintes d'usage des termes.

Enfin, les aspects connotatifs, si importants pour expliquer la non-permutabilité des termes et si difficiles à saisir pour des locuteurs étrangers, sont soigneusement précisés dans les notes d'usage. Ainsi, pour *licenciement*, on relèvera la connotation négative qui fait que l'employeur aura recours à des euphémismes:

"Quand un patron doit licencier du personnel, il ne leur dira jamais qu'il va licencier. Il parlera de restructuration, de compression du personnel, de dégraissage des effectifs et autres euphémismes.(...)"

La présentation du DAFA ne serait pas complète sans l'exposé des caractéristiques visant à faciliter l'emploi grammatical approprié des termes (contraintes morphosyntaxiques). Ainsi, l'apprenant retrouvera-t-il facilement la construction *répercuter les salaires dans le prix de vente* et le nom déverbal correspondant : *la répercussion des salaires dans le prix de vente*.

Enfin, en ayant la possibilité de consulter l'index alphabétique bilingue (l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien et le néerlandais), l'apprenant pourra soit trouver plus facilement le mot "juste" qu'il cherche, soit obtenir une précision supplémentaire sur le sémantisme des termes grâce au recours à la langue maternelle.

3.2. Autres solutions

Les solutions que nous avons présentées dans cet article sont adaptées au public cible visé par le DAFA, dictionnaire d'apprentissage d'une langue de spécialité, L2 principalement. D'autres solutions auraient pu être présentées en réponse aux problèmes de synonymie. Par exemple, dans un domaine voisin, le *Dictionnaire bilingue de la distribution* (Dancette et Réthoré 1997), destiné non plus à des apprenants de L2 mais principalement à des traducteurs ou rédacteurs et aux professionnels des milieux commerciaux, privilégie une autre approche et consacre une rubrique spéciale aux relations internationales. Ainsi, les auteurs explicitent-ils les relations sémantiques de synonymie, d'antonymie, d'hyponymie et d'hyperonymie en précisant, dans cette rubrique, les traits sémantiques par lesquels les termes se différencient ou se rapprochent. Toutefois, si les moyens diffèrent, l'objectif est le même: donner à l'utilisateur les moyens de connaître les nuances de sens et les conditions d'usage des termes, et ainsi de faire les choix lexicaux les plus appropriés en situation de communication (traduction, rédaction ou situation professionnelle).

4. Conclusions

Grâce à l'informatisation les auteurs de dictionnaire peuvent aujourd'hui consacrer leurs efforts à mieux satisfaire les besoins des utilisateurs. Ces besoins sont nombreux et varient considérablement d'un groupe à l'autre, tant quant à la nature de la recherche qu'au degré de connaissance des notions ou de compétence linguistique où se situe la recherche. Cette considération milite en faveur de dictionnaires ouverts, combinant en un seul ouvrage une foule d'informations, de nature linguistique et notionnelle, à des degrés divers de technicité.

Les dictionnaires qui ont le plus d'avenir et dont le potentiel sera le mieux exploitable grâce aux liens hypertextuels sont certainement ceux qui auront structuré les informations de sorte que l'utilisateur puisse y accéder facilement, convivialité oblige!

5. Bibliographie

- Atkins, B.T.S (1996) Bilingual dictionaries, Past, Present and Future, in: Gellerstam, M. et al. (eds) *Euralex '96 Proceedings I-II*, Papers submitted to the Seventh EURALEX International Congress on Lexicography in Göteborg, Sweden. Göteborg University. pp. 515-546.
- Atkins, S., Varantola, K. (1997) Monitoring Dictionary Use. *International Journal of Lexicography*, vol. 10, pp. 1-45.
- Binon, J. et Verlinde, S. (1992) Le Dictionnaire d'Apprentissage du Français des Affaires. Un projet de lexicographie pédagogique, in: Tommola, H. et Varantola, K., Salmi-Tolonen, T. et Schopp, J. (eds). *Proceedings of the Fifth Euralex International Congress* (August, 4-9, 1992, University of Tampere). Part I: pp. 43-50.
- Binon, J.; Verlinde, S. et al. (1999, à paraître) *Dictionnaire d'Apprentissage du Français des Affaires* (DAFA). Paris, Didier / Hatier.
- Collins Cobuild English Usage. (1992) London, Harper Collins Publishers Ltd.
- Dancette, J. et Borotra, S. (1996) Quasi-synonymie et non-isomorphie dans le dictionnaire spécialisé, in: Kocourek, R. (éd.) *Actes de langue française et de linguistique (ALFA)* 8/9. pp. 63-79.

- Dancette, J. et Réthoré, C. (1997) *Le dictionnaire bilingue de la distribution*. Version préliminaire. Université de Montréal.
- Galisson, R. (1983) *Des mots pour communiquer. Eléments de méthodologie*. Paris, CLE International.
- Hausmann, F.J. (1989-1991a) The Dictionary of Synonyms: Discriminating Synonymy, in: Hausmann, F.J. et al. (eds.) *Wörterbücher. Dictionaries. Dictionnaires. Ein internationales Handbuch zur Lexikographie*, 3 vols. Berlin, N.T., Walter de Gruyter. pp. 1067-1075.
- Hausmann, F.J. (1989-1991b) Das Synonymenwörterbuch: Die kumulative Synonymik, in: Hausmann, F.J. et al. (eds.) *Wörterbücher. Dictionaries. Dictionnaires. Ein internationales Handbuch zur Lexikographie*, 3 vols. Berlin, N.T., Walter de Gruyter. pp. 1076-1080.
- Irgl, V. (1989) Synonymy in the Language of Business and Economics, in Laurén, C. et Nordman, M. (eds.) *Special language: from Humans Thinking to Thinking Machines*. Clevedon, Multilingual Matters LTD. pp. 275-282.
- Kocourek, R. (1991) *La langue française de la technique et de la science: vers une linguistique de la langue savante*. Wiesbaden: Brandstetter Verlag.
- Laufer, B. et Melamed, L. (1994) Monolingual, Bilingual and "Bilingualised" Dictionaries: Which are more effective, for What and for Whom?, in Martin, W. et al. (eds) *Euralex 1994 Proceedings*, Papers submitted to the 6th Euralex International Congress on Lexicography in Amsterdam. Amsterdam, Vrije Universiteit. pp. 565-576.
- Lewis, M. (1993) *The lexical approach. The State of ELT and the Way Forward*. London, Language Teaching Publications.
- Mackintosh, K. (1998, à paraître) *An Empirical Study of Dictionary Use in L2-L1 Translation*. Tübingen, Niemeyer Verlag.
- Mc Carthy, R. et al. (1994) *Cambridge Word Routes*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Mel'cuk, I., Clas, A., Polguère, A. (1995) *La lexicologie explicative et combinatoire*. Bruxelles, De Boeck.
- Pisarcikova, M. et Benko, V. (1996) Slovak Synonym Dictionary, in: Gellerstam, M. et al. (eds) *Euralex '96 Proceedings I-II*, Papers submitted to the Seventh EURALEX International Congress on Lexicography in Göteborg, Sweden. Göteborg University. pp. 689-697
- Sterkenburg, P. van. (1991) *Groot Woordenboek van Synoniemen en andere betekenisverwante woorden*. Utrecht - Antwerpen, Van Dale Lexicografie.
- Sterkenburg, P. van. (1992) Electronic onomasiology: Van Dale greater dictionary of synonyms, in: Tommola, H. et Varantola, K., Salmi-Tolonen, T. et Schopp, J. (eds). *Proceedings of the Fifth Euralex International Congress* (August, 4-9, 1992, University of Tampere). Part II: pp. 519-527.
- Summers, D. (ed.) (1993) *Longman Language Activator*. Harlow, Longman Group.
- Van Quikelberghe, Y. (1997) Terminologie de la masse monétaire et des agrégats monétaires dans les dictionnaires. Stratégie d'utilisation par les apprenants. in: Hermans, A. (ed.) *Les dictionnaires spécialisés et l'Analyse de la Valeur. BCILL*, 87. Louvain-la-Neuve, Peeters pp. 233-245.
- Verlinde, S. et Binon, J. (1994) The Dictionnaire Contextuel du Français Economique: A Production Oriented Dictionary of Business French, in Martin, W. et al. (eds) *Euralex 1994 Proceedings*, Papers submitted to the 6th Euralex International Congress on Lexicography in Amsterdam. Amsterdam, Vrije Universiteit. pp. 523-529.

- Weinreich, U. (1953) *Languages in contact. Findings and Problems*. New York, Linguistic circle of New York.
- Zöfgen, E. (1994) *Lernerwörterbücher in Theorie und Praxis. Ein Beitrag zur Metalexigraphie mit besondere Berücksichtigung des Französischen*. Lexicographica Series Maior n° 59. Tübingen, Niemeyer Verlag,

TRAVAILLER

			bossier	bouillonner	bricoler	bûcher	façonner	ceuvrer	ouvrager	piocher	potasser	travailler	travailloter	trimer	turbiner	ustiner	
TRAITS SEMANTIQUES	BUT	reproduire/examen															
		comprendre															
		approfondir															
	GENRE	général															
		intellectuel															
		manuel															
		instrument															
		transformation															
		minutie/artistique															
		pénibilité															
		engagement/envergure non professionnel															
	INTENSITE	effort															
		acharnement															
ardeur, assiduité																	
sans se fatiguer																	
CONTRAINTES PRAGMATIQUES	QUI ?	général															
		étudiant															
		ouvrier															
	QUOI ?	dossier, programme etc.															
		matière (première)															
		terre															
	REGISTRE	neutre															
		familier															
		populaire															
Système collocationnel																	
Paramètres morpho-syntaxiques Valence																	
Taux de fréquence																	